



AMBASSADE DE SUISSE  
EN ITALIE

Réf.: 461.20 - PO/gi

an	1975	le	18 septembre 1975
no	229	00197 ROME, Largo Elvetia - Via Barnaba Oriani, 61 Tél. 803-641	
EPD	22. Sep. 1975		
Ref.	s. B. 34. 12. J. O.		

Au Service économique et  
financier du DPF

CONFIDENTIEL

3003 B e r n e

Négociations de double-imposition  
avec l'Italie.

Monsieur le Chef de section,

Je me suis entretenue récemment avec M. Caserta, responsable des accords de double-imposition au Ministère du trésor. Celui-ci m'a dit que le ministère du trésor ne s'oppose aucunement à la reprise des négociations, personnellement cependant, il demeure très réservé à cause du problème de la fuite des capitaux. Il craint aussi qu'il ne se commette des abus par le truchement des banques et ceci malgré le sérieux des contrôles de l'administration suisse. M. Caserta m'a dit que les diverses notes préparées par l'administration fédérale des contributions en 1974 pour M. Semprini et en 1975 pour la visite de M. Rumor ont beaucoup facilité le travail de son ministère. Détail significatif, ces textes ne lui ont jamais été communiqués par le MAE ou le Ministère des finances et c'est l'ambassade qui les lui avait procurés. Si je cite le fait, c'est qu'il montre combien la coordination administrative fonctionne parfois mal en Italie quand il s'agit des problèmes de substance et combien les aide-mémoires et textes officiels suisses peuvent être utiles pour combler ces lacunes voulues ou non d'information.



Mademoiselle De Lellis qui m'a lu quelques-uns des nombreux télégrammes que le MAE a envoyés avec beaucoup de diligence aux divers ministères au sujet de la séance du 13 octobre m'a dit qu'actuellement - maintenant que le ministère du trésor avait cessé son obstruction - les principales réticences provenaient du ministère des finances.

En juillet, c'est le ministre des finances lui-même, M. Visentini, qui a exigé le renvoi des négociations. Il étudie personnellement les dossiers. Mal renseigné par ses services, il ne s'est rendu compte que trop tard qu'il s'agissait de la réunion décisive .... Il craignait, en outre, - crainte qui subsiste peut-être encore - de préjuger la renégociation des accords conclus par l'Italie avant la réforme fiscale.

M. Visentini a donné l'ordre à ses services de lui faire rapport pour la fin septembre et selon M. De Chiara les travaux procèdent normalement pour autant que les lenteurs de certains services le permettent. (Il s'agit là probablement de la direction générale des impôts directs, dont le directeur, M. Perfetti, vient de passer à la Consob.) Il n'est pas apparu de nouvelles difficultés techniques, mais, dit M. De Chiara - et on ne peut que lui donner raison - les difficultés politiques subsistent. La fuite des capitaux a repris sur une grande échelle. En outre, comme vous le savez, le fait qu'un employé de l'UBS ait été mêlé à la tentative de recycler les fonds du séquestre Marzotti (séquestre suivi d'un assassinat) a relancé la polémique contre le secret bancaire et le rôle des banques suisses. L'"Unità" qui, en général, s'efforce de donner à ses attaques un tour concret et précis a été particulièrement virulente.

Au cours de ces divers entretiens, j'ai pu constater aussi que le renvoi en Suisse des travaux parlementaires concernant la ratification de l'accord sur l'imposition des frontaliers avait provoqué de l'humeur. Dans la confusion générale, tout le monde a oublié les engagements de M. Rumor à Berne et les tergiversations antérieures ou ultérieures de l'administration italienne. Il ne fait pas de doute, à mon avis, que si les délais venaient à se

- 3 -

prolonger, le mécontentement deviendrait sérieux. On continue à Rome à considérer cet accord comme un élément du contentieux italo-suisse sur l'émigration et les communes frontalières réclament, paraît-il, avec insistance les sommes qui leur sont dues.

Veillez agréer, Monsieur le Chef de section, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'affaires de Suisse a.i.:  
p.o.



(Pometta)

Copie à:

- Administration fédérale des contributions, 3003 Berne
- Division du Commerce du DFEP
- Direction politique du DPF